



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

**Discours de M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO,
à l'occasion de la cérémonie de clôture
de la 4^e session du Comité intergouvernemental
de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel**

**Palais des Émirats, Abu Dhabi,
2 octobre 2009**

Messieurs les Ministres,

Monsieur le Président du Comité intergouvernemental,

Monsieur le Directeur général de l'Office d'Abu Dhabi pour la culture
et le patrimoine,

Monsieur le Directeur exécutif des arts et de la culture
au Ministère de la culture,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

C'est un immense plaisir pour moi de prononcer le discours de clôture de la 4^e session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Ce fut une session intense et importante, à laquelle ont pris part de nombreux ministres de la culture, des dignitaires, des organisations non gouvernementales, des experts et des représentants des communautés de toutes les régions du monde, impatientes de suivre les débats du Comité et d'assister à un événement historique lorsque le Comité a procédé aux premières inscriptions sur les deux listes établies par la Convention. Je saisis d'ailleurs cette occasion pour transmettre mes félicitations les plus chaleureuses à tous les États parties dont les témoignages vivants figurent désormais sur les listes du patrimoine immatériel, ainsi que sur le registre des bonnes pratiques.

Un peu plus tôt cet après-midi, je suis allé à Al Ain rendre une visite de courtoisie à S. A. Cheik Hamid Bin Zayed Al Nayhan, qui m'a chaleureusement reçu. J'ai exprimé au nom de l'UNESCO mes sincères remerciements aux Émirats Arabes Unis pour leur généreuse hospitalité.

J'aimerais remercier l'Office d'Abu Dhabi pour la culture et le patrimoine et son Directeur général, M. Mohamed Khalaf Al-Mazroi, qui ont accueilli et magnifiquement organisé cette session du Comité, et ont annoncé l'octroi d'un don de deux millions de dollars à l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine immatériel mondial. Veuillez exprimer notre reconnaissance à votre Président, S. A. le sultan Cheik Bin Tahnoun Al Nayhan.

Permettez-moi également de remercier tout particulièrement M. Awad Ali Saleh pour sa conduite remarquable des travaux du Comité, auxquels il a pris une part active dès la première session de cet organe en 2006. Depuis que vous avez été élu Président du Comité l'an passé à Istanbul, vous vous êtes souvent rendu au Siège de l'UNESCO, aidant personnellement l'organe subsidiaire et faisant tout votre possible pour assurer le succès de cette session. Nous vous sommes reconnaissants de votre dévouement. Shoukran jazilan.

Notre rassemblement ici est hautement symbolique de la solide coopération bilatérale qui existe entre l'UNESCO et les Émirats Arabes Unis dans le domaine de la culture. Fermement engagées en faveur de la sauvegarde du patrimoine sous ses diverses formes, les autorités du pays déploient aussi des efforts considérables dans le domaine des expressions culturelles vivantes.

Le pays a joué un rôle actif aussi bien dans la mise en œuvre de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel qu'au sein du Comité intergouvernemental depuis sa création en 2006 - d'abord en tant que membre, puis au poste de vice-président, et aujourd'hui à celui de président.

Je ne peux laisser passer cette occasion sans exprimer également ma reconnaissance et celle de l'UNESCO envers tous les autres États membres qui ont généreusement accueilli les sessions du Comité, ordinaires et extraordinaires, tenues en dehors du Siège : l'Algérie, la Chine, le Japon, la Bulgarie et la Turquie. Permettez-moi d'exprimer aussi mes remerciements au Gouvernement du Kenya, qui a généreusement offert d'accueillir votre 5^e session l'année prochaine. Merci infiniment.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Lorsque j'ai été élu Directeur général de l'UNESCO en 1999, une convention consacrée au patrimoine culturel immatériel me semblait alors un rêve. Venant d'une région qui accorde une attention et un soin égaux au patrimoine matériel et au patrimoine immatériel, et ayant commencé ma carrière diplomatique en

Afrique dans les années 1960, je fus surpris, à mon arrivée à l'UNESCO, de constater que le patrimoine vivant bénéficiait d'un rang de priorité relativement faible par rapport aux éléments matériels des cultures du monde, fortement valorisés. Au cours des dix dernières années, nous avons obtenu de belles réussites et réalisé des avancées de grande portée.

Ainsi que je l'ai mentionné tout à l'heure dans mon discours au Comité, l'une de mes plus grandes préoccupations fut de faire de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel l'une des priorités de l'UNESCO. Toutefois, la tâche ne fut pas aisée et le chemin fut ponctué par des débats longs et passionnés, mais toujours fascinants, lors des réunions intergouvernementales et d'experts qui ont ouvert la voie à la Convention. Tout au long de ce processus, le risque de voir disparaître d'innombrables traditions ancestrales a suscité une prise de conscience croissante. Fort heureusement, grâce au forum offert par l'UNESCO, la communauté internationale a décidé sans la moindre ambiguïté qu'il était temps d'agir.

Ce qui n'était au départ qu'une simple idée est devenu une réalité ici à Abu Dhabi, après dix années d'efforts incessants. C'est un résultat dont je suis particulièrement fier. Pourtant, comme je l'ai dit ce matin, un certain nombre de domaines requièrent une attention et des initiatives plus poussées de la part des États parties. J'espère qu'ils agiront sans tarder dans ce sens, en particulier en prenant les mesures nécessaires pour que la Liste représentative le soit véritablement à l'échelle mondiale.

Les pays qui ratifient la Convention acceptent de mettre en place des politiques et une législation propres à garantir la viabilité du patrimoine vivant des communautés, des groupes et des individus sur leur territoire. En outre, ils s'engagent à promouvoir le patrimoine vivant en procédant à des inventaires, en faisant prendre conscience aux citoyens de son importance et en encourageant son étude. Les efforts visant à sauvegarder le patrimoine immatériel peuvent aider les communautés à affronter les défis de la mondialisation, non seulement en préservant les valeurs et les pratiques qui définissent leur mode de vie, mais aussi en promouvant le respect envers d'autres traditions culturelles. Ce faisant, ils permettent aux individus d'accepter les différences culturelles et contribuent ainsi à l'harmonie sociale.

Je quitterai l'UNESCO dans quelques semaines mais vous pouvez être sûrs que je continuerai de suivre la mise en œuvre de la Convention. Auparavant, je veux

lancer un appel à tous les États parties afin qu'ils n'épargnent aucun effort pour que cet instrument conserve force et crédibilité.

Je voudrais conclure en réitérant ma profonde gratitude aux autorités des Émirats Arabes Unis pour leur invitation, leur merveilleuse et généreuse hospitalité et, surtout, leur soutien indéfectible à l'UNESCO et à notre cause commune - la sauvegarde du patrimoine immatériel inestimable de l'humanité. C'est là l'objectif premier et primordial de la Convention de 2003.

Je suis donc particulièrement heureux que l'une de mes dernières visites officielles à l'étranger en tant que Directeur général de l'UNESCO se déroule ici à Abu Dhabi, capitale des Émirats Arabes Unis, et qu'elle soit placée sous le signe du patrimoine culturel immatériel.

Je vous remercie de votre attention.